



## Compte-rendu du Comité Technique Local (CTL) n°7/2014 du 06-10-2014

Ce CTL appelait à l'ordre du jour les points suivants :

### Points soumis au vote :

- Approbation du PV du CTL n°5 du 26 mai 2014
- Approbation du PV du CTL n°6 du 24 juin 2014
- Fermeture des services pour « pont naturel » en 2015

### Points pour information :

- Analyse du baromètre social de la DGFIP et de la DRFIP
- Bilan de la campagne de déclaration 2014 (revenus 2013)
- Point d'étape de la campagne des avis des particuliers 2014
- Extension de la formalité fusionnée aux donations et donations-partage portant sur des immeubles

### Questions diverses

Début du CTL : 09H30

Secrétaire adjoint : CFDT

A l'occasion de leurs déclarations liminaires, FO et Solidaires souhaitent la bienvenue à notre nouvelle directrice (Mme HAYE-GUILLAUD, Administrateur général des Finances publiques), contrairement à la CGT qui a tenu à marquer sa différence en entrant directement dans le vif du sujet.

Mme HAYE-GUILLAUD ne peut pas faire autrement que reconnaître une réalité : certains services souffrent ; mais elle admet aussitôt que le cadre budgétaire particulièrement contraint (réduction des personnels et des dotations de fonctionnement) oblige les agents à faire aussi bien avec moins de moyens.

Pour elle, il faut donc être plus efficace ! Un mot d'ordre : PRIORISER ! en utilisant tous les outils qui permettent d'aller vers une politique de contrôle plus sélective...

Quant à la *démarche stratégique* : le nouveau Directeur général se donnerait quelques mois de réflexion, tout en reconnaissant que l'accent était peut-être un peu trop mis sur la restructuration du secteur rural.

Il revient donc à notre direction locale de faire des analyses d'impact qui aboutiront à transmettre à la DG (en juin 2015) les perspectives pour les fermetures de postes au 1er/01/2016. Au lieu d'une grande quantité de fermetures de petites trésoreries de proximité, il est demandé de restructurer le réseau (tous les postes sont concernés, dont les trésoreries péri-urbaines). Au plus, il y aurait 3 suppressions de services au 01/01/2016.

Par contre, même si notre directrice cherche à minimiser l'ampleur de ces fermetures, elle affirme que d'autres chantiers sont en cours :

- la reprise de la fusion SIP/CDIF (perspective janvier 2016) : mais selon un schéma différent de celui qui avait été retenu lors de la fusion CDI/CDIF à Rouen

- la fusion de services identiques sur un même site (en commençant la réflexion par les grands sites)

Quant à la fusion Enregistrement/SPF, elle n'est pas encore à l'ordre du jour et ne le serait pas au 01/01/2016.

Pour répondre aux inquiétudes des représentants du personnel qui attestent que les conditions de travail se dégradent sans cesse dans les services, la nouvelle direction apporte 3 réponses (bien sûr insatisfaisantes) :

- prioriser, mettre l'accent que ce qui a un enjeu
- abandonner certaines tâches (il reviendra à la direction d'élaborer des notes de cadrage sur ce qu'il convient de faire et de ne plus faire)
- laisser à de plus grosses structures le soin d'absorber la charge de travail des plus petites (transfert de certaines activités)

Sur les suppressions d'emplois : il conviendra de conforter les postes à enjeu au prétexte qu'ils perdureront. Seul le contrôle fiscal serait sanctuarisé (des restructurations sont tout de même envisageables...)

Autant dire que les réponses, dont certaines ont le mérite de la clarté, ne sont pas satisfaisantes pour vos représentants CGT...

Seul point soumis à l'avis du CTL (en dehors de l'approbation des PV des CTL précédents) : les ponts dits « naturels » (en fait : pont obligatoires) retenus pour 2015 :

- vendredi 2 janvier 2015
- vendredi 15 mai 2015
- lundi 13 juillet 2015

Les autres points, soumis au CTL pour information, auront eu 1 mérite (le seul) : attester du pragmatisme et de la mainmise de notre nouvelle directrice sur les 3 pôles (Pôle fiscal, Gestion publique, Pôle transverse).

Quant aux questions diverses (sur les modifications des horaires d'ouverture au public des trésoreries de proximité, sur la nouvelle organisation du courrier, sur la prime de caisse, sur l'articulation CHS/CTL, sur le sous-effectif de la cellule « procédures collectives » du PRS, sur la relance des défaillants IR par courriel, sur le problème d'effectifs à la cellule recouvrement de Elbeuf, sur le poste d'agent technique de Dieppe) : elles ont été l'occasion de vérifier l'auto-satisfaction de notre direction, malgré un grand nombre d'interrogations qui restent sans réponse...

Bref, la CGT Finances publiques de Seine-Maritime a bien fait de ne pas souhaiter la bienvenue à notre nouvelle directrice, car sa « feuille de route » a de quoi faire frémir, même si elle se veut rassurante sur les méthodes...

Le prochain CTL est fixé au 18/11.

Fin du CTL : 13H00

N'hésitez pas à faire appel à vos représentants du personnel CGT pour de plus amples informations sur les points abordés lors de ce CTL.